



VILLAZ INFOS

MAIRIE
1 Place de la Mairie
74370 VILLAZ

☎ 04.50.60.61.64
☎ 04.50.60.66.73
www.villaz.fr

N° 126 AVRIL-MAI 2011

A VOTRE AGENDA !

- 28/04 Don du Sang (salle des fêtes)
01/05 Foire aux bestiaux
07/05 Concert à l'église de Villaz à 20 h 30 – Les Bouchons d'amour – Entrée libre
7,9,10/05 Exposition Guerre d'Algérie
08/05 Cérémonie au monument aux Morts à 9 h 45 à Villaz

Le marché des producteurs



Le marché des producteurs a lieu sur VILLAZ tous les 4^{ème} jeudis du mois dans la cour de l'école (16h-20h)

Transports scolaires

Allocation individuelle de transport scolaire 2010/2011



Pensez à remplir une demande d'A.I.T AVANT LA FIN DU MOIS D'AVRIL 2011.
La CCPF vous renseigne au 04.50.22.43.80

L'association LES BOUCHONS D'AMOUR

Cette association parrainée par Jean-Marie BIGARD récupère vos bouchons et leur vente permet d'acheter tout matériel améliorant les conditions de vie des personnes handicapées ainsi que du matériel de transport, d'aider ponctuellement des associations en difficulté.

Venez nombreux soutenir cette noble cause à l'occasion d'un concert organisé le samedi 7 mai 2011 à 20 h 30.
Marie-Noëlle DELETRAZ

LE MOT DE L'ADJOINTE A LA COMMUNICATION

Chers administrés,

J'ai le plaisir de vous faire savoir que la mairie va prochainement faire paraître un **plan « Guide D'accueil »** de notre Commune qui sera largement diffusé auprès des administrés, des nouveaux résidents, des touristes et visiteurs de passage afin de leur permettre de trouver rapidement les renseignements utiles et pratiques dont ils ont besoin.

L'édition de ce **plan « Guide d'accueil »** est rendue possible grâce aux emplacements publicitaires qui seront proposés aux commerçants, aux entreprises de la commune et aux fournisseurs qui travaillent en partenariat avec la collectivité et qui souhaitent ainsi mieux faire connaître leurs activités professionnelles.

Nous attirons votre attention que seul le conseiller commercial de la Compagnie Générale des Editions Officielles (CGEO) mandatée par la mairie présentant une lettre accréditive peut entreprendre cette démarche. Soyez vigilants !

Marie-Christine MARTINOD

Le repas des aînés à Villaz



Le 27 février 2011, **136** aînés sur 360 invités ont pu participer au repas annuel des anciens. Une manifestation placée sous le signe de la convivialité, ambiance « accordéon » et repas préparé et servi par le château de Bon Attrait.

Rendez-vous l'année prochaine !

QUIZZ du Citoyen



En quelle année « La Marseillaise » a-t-elle été composée ?

1792



CONSEILS MUNICIPAUX



Séance du 28 février 2011

- Délibération n°1.1.2011 relative au Compte de Gestion du Receveur de l'exercice 2010 – Budget Général (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.2.2011 relative au Compte administratif 2011 – Budget Général (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.3.2011 relative à l'affectation du résultat 2010 du Budget Général (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.4.2011 relative au Compte de Gestion du Receveur de l'exercice 2010 – Budget Annexe de l'Eau (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.5.2011 relative au Compte administratif 2011 – Budget Annexe de l'Eau (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.6.2011 relative à l'affectation du résultat 2010 du Budget Annexe de l'Eau (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.7.2011 relative aux subventions versées aux associations pour l'année 2011 (adoptée à la majorité)
- Délibération n°1.8.2011 relative aux demandes de remises de pénalités de retard (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.9.2011 relative à la création d'emplois saisonniers pour l'année 2011 (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.10.2011 relative aux acquisitions de terrains de la copropriété OXYGENE avec classement de la voirie communale (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°1.11.2011 relative aux formalités de purges des privilèges et hypothèques – Passation d'actes authentiques en la forme administrative (adoptée à la majorité)
- Délibération n°1.10.2011 relative au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire et au renouvellement de la convention à intervenir avec l'association AEL « Association Ecole et Loisirs ».

Séance du 21 mars 2011

- Délibération n°2.1.2011 relative au Budget Primitif 2011 du budget général (adopté à l'unanimité)
- Délibération n°2.2.2011 relative au Budget Primitif 2011 du budget annexe de l'Eau (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°2.3.2011 relative aux subventions versées aux associations pour l'année 2011 – Complément – (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°2.4.2011 relative à une demande de subvention auprès du Conseil Régional au titre des appuis aux opérations sylvicoles
- Délibération n°2.5.2011 relative à la modification du tableau des effectifs du personnel communal (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°2.6.2011 relative au déplacement et déclassement d'une partie du chemin rural au lieu-dit « Les Fontaines » à Disonche (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°2.7.2011 relative au déplacement et déclassement d'une partie du chemin rural de « Chez Frachat » à Disonche (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°2.8.2011 relative au redressement de la voie communale n°10 dénommée « Route des Fontaines à Disonche » (adoptée à l'unanimité)
- Délibération n°2.9.2011 relative au déplacement et déclassement d'une partie du chemin rural dit des « Resses » à Disonche (adoptée à l'unanimité).

DECOUVERTE DE LA VIE MILITAIRE AVEC L'ARMÉE DE L'AIR



Pour les jeunes filles et garçons de 16 à 30 ans
Découvrir la vie militaire avec l'Armée de l'Air véritable séjour en immersion totale sur la Base militaire d'Avord

du **4 au 15 Juillet 2011** (congés scolaires)

Période militaire d'initiation et de perfectionnement sous forme d'un stage d'initiation de 7 jours et de perfectionnement de 5 jours avec :

- 1ere expérience militaire
- activités physiques et sportives,
- informations générales et civiques
- informations sur la défense et ses différents métiers
- En fin de stage délivrance d'une attestation et d'un Brevet
- Les titulaires du Brevet pourront souscrire un contrat de réserviste opérationnel avec possibilité de périodes rémunérées

Renseignements & inscriptions au 02 48 68 40 98

JOURNEE NATIONALE DE LA RESERVE 2011



**Les Jeunes et l'Esprit de la
Défense
le 4 Mai 2011**

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse organisée par l'UNESCO

Pour faire connaître aux jeunes de 15 à 20 ans les perspectives de la Réserve, la Défense organise des manifestations à travers toute la France. Toutes les manifestations seront inscrites sur le Site de la Défense à partir du Mois d'Avril.

A Paris cérémonie de ravivage de la flamme le 4 Mai à 18h30

Tous les Réservistes Opérationnels et citoyens sont invités à participer aux cérémonies commémoratives du 8 Mai.

EMPLOIS D'ETE

La commune recrute pour le mois de juillet et le mois d'août un emploi saisonnier pour les ateliers municipaux.

Conditions requises : 18 ans, permis B.

Les demandes sont à adresser personnellement à Monsieur le Maire

ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle Cécile LEDORRE est en fonction depuis le 1^{er} mars 2011 sur le poste d'Assistante Sociale sur le pôle médico-social de Cruseilles.

- **Les permanences à Villaz :**
Tous les deux mois (le deuxième mardi du mois) **sur rendez-vous** de 14h à 16h30, à la Mairie de Villaz.
Pour l'année 2011, les permanences auront donc lieu :
 - le 10/05/2011 de 14h à 16h30 en Mairie
 - le 13/09/2011 de 14h à 16h30 en Mairie
 - le 08/11/2011 de 14h à 16h30 en Mairie.
- **Les permanences à Thorens-Glières :**
Tous les mardis matins à la MJC de THORENS-GLIERES (129 rue des Fleuries) **sur rendez-vous**
- **Les permanences à Cruseilles :**
Tous les jeudis matins au PMS de CRUSEILLES sur rendez-vous.

Concernant les prises de rendez-vous, vous devez directement prendre contact avec le Pôle Médico-Social (PMS) de CRUSEILLES (87 route d'Annecy 74350 Cruseilles), au 04 50 44 01 19.

Aucune permanence n'aura lieu en Juillet et Août 2011 mais Mademoiselle Cécile LEDORRE reste toutefois joignable au PMS de CRUSEILLES durant cette période.

CNI - PASSEPORT



Pensez à renouveler dès à présent votre pièce d'identité si elle arrive à son terme. Les délais sont plus importants à l'approche des vacances estivales, soyez donc vigilants !

PARKING DES ROCHETTES : RAPPEL

La mairie rappelle que le parking des Rochettes qui abrite notamment la crèche est strictement réservé aux usagers de l'immeuble.

Pour déposer vos enfants à l'école, utilisez les parkings publics à proximité.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE CIVISME !

A l'approche du printemps et des premières floraisons ainsi que des tailles diverses, il apparaît important de vous rappeler quelques règles de citoyenneté.

- Il est interdit de brûler les végétaux. Deux déchetteries dont une sur la commune sont à votre disposition.

Rappel des horaires de la déchetterie à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre 2011 :

Le mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

- Des déjections canines le long des cheminements piétons très fréquentés par les enfants et les familles doivent être évacuées par les propriétaires de chiens. Des sacs poubelles sont mis à votre disposition.
- Les points d'apport volontaires (moloks), et en particulier ceux du Pont d'Onnex, ne doivent pas faire l'objet de dépôts sauvages. Le personnel communal n'est pas à votre disposition pour se substituer à votre devoir de citoyen.

Vous appréciez la vie dans votre village. Rendez le agréable en respectant ce que la majorité d'entre vous souhaite trouver dans leur vie quotidienne.

EMCOMBRANTS

Notez le date du prochain ramassage des encombrants : **le 18 avril 2011**

Merci de prendre contact avec la mairie au 04.50.60.61.64

RENTREE DE SEPTEMBRE 2011 : INSCRIPTIONS DES ENFANTS EN MATERNELLE



Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2011 auront lieu à l'école maternelle du **9 au 13 mai 2011 sur rendez-vous**.

Pour les enfants nés en 2006 et en 2007 qui n'ont pas fréquenté l'école cette année et ceux nés en 2008, les parents doivent se présenter munis :

- Du carnet de santé
- Du certificat d'inscription délivré par la mairie
- Du livret de famille ou d'une photocopie de ce dernier

Pour la prise des rendez-vous, merci de téléphoner au **04.50.60.63.51**

VIE DES ASSOCIATIONS

QUESTION POUR UN CHAMPION

Le club "questions pour un champion" se réunit tous les jeudis de 19 h 00 à 22 h 30 et plus tard pour les plus "mordu(e)s" d'entre nous.

La présidente de notre club (Christiane SUBLET) a eu la douleur de perdre un de ses petit-fils (18 ans) décédé dans une avalanche en Isère il y a quelques jours ; chacun de nous a tenté de lui apporter un peu de réconfort par l'envoi d'un petit mot et d'un gros bouquet de fleurs, témoignage de notre compassion. Le jeudi qui a suivi, l'ambiance n'était pas particulièrement aux réjouissances et nous avons joué avec moins d'entrain.

Le hasard de notre calendrier, a voulu que le samedi 5 mars, nous recevions dans le cadre du championnat Rhône Alpes les clubs de Grenoble, Lyon et St Chamond ; dans ces cas là, le « show must go on » et la Vice-Présidente a remplacé la Présidente avec beaucoup de réussite.

Pour faire honneur à notre club, les participants se sont comportés avec brio et la place de 2^{ème}

sur 4 illustre bien la quantité de connaissances emmagasinées lors de nos entraînements hebdomadaires ; et ce face à des équipes qui avaient envoyé leurs meilleurs éléments ; et nous n'oublierons pas toutes les personnes qui se sont investies dans l'administratif et la préparation des repas ; merci à elles et encore bravo à toutes et à tous.

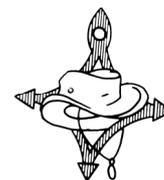
AMICALE DU PARMELAN

Notez les rendez-vous du 8 mai

9 h 45 Cérémonie au monument aux morts à Villaz

10 h 00 Vin d'honneur à la mairie

11 h 00 Assemblée Générale à la salle des fêtes



« LA GUERRE D'ALGERIE, une exigence de vérité »

Les **7, 9 et 10 mai prochains**, une exposition sera présentée à la salle des fêtes de VILLAZ, avec la collaboration de la Mairie.

Cette dernière se veut libre de tout esprit partisan et de toute polémique. Elle entend seulement rappeler l'histoire.

« L'UDC-A.F.N et Autres Conflits » de Haute-Savoie est la responsable de cette rétrospective, ainsi que l'acteur principal pour sa réalisation par plusieurs de ses adhérents ayant participé à ce conflit.

Cette exposition fût élaborée avec l'Union Nationale des combattants, sous le haut patronage du Ministère de la Défense.

L'Amicale du Parmelan, à l'occasion du quarantième anniversaire de sa création est heureuse de vous la présenter, avec le concours des Municipalités associées, dans ses statuts : AVIERNOZ, LES OLLIERES, VILLAZ ainsi que NAVES-PARMELAN, Commune voisine et amie.

Cette démarche entre dans le cadre de la perpétuation du devoir de mémoire dont nous devons être les artisans, d'abord envers la jeune génération et également les moins jeunes.

Les horaires d'ouverture vous seront communiqués ultérieurement.

Retenez ces dates, les 7,9 et 10 mai prochains.

A.S.P. DU PARMELAN



Les joueurs de football de l'ASP retrouvent avec joie les terrains de jeu avec le retour des beaux jours.

Tous les garçons et filles nés en 2002, 2003, 2004, 2005 ou ayant 5 ans avant juin 2011, sont invités à venir découvrir la pratique du football le mercredi matin à partir de 10 heures !!!

Pour tous renseignements, contacter Mathieu, au stade Louis BAUD, route des Vignes, au téléphone : **04 50 64 90 34** ou **06 62 41 26 06**

par mail : asp.villaz@orange.fr
Vous pouvez également consulter sur la toile le site du club : aspv.footeo.com

Vous y trouverez de nombreuses rubriques : les rencontres de toutes les catégories, les plannings des accompagnateurs, les actualités et photos, un concours de pronostics, les convocations, des articles décalés ne manquant pas d'humour, ..., et un forum.

Important !!!

Le club organise un grand repas dansant le **samedi 7 Mai 2011**
à la salle d'animation de Groisy.

Réservez vos cartes de repas au 04 50 64 90 34.

Laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées et nous vous rappellerons.

Repas adulte à 17€ : couscous, salade, fromage, glace, café.

Repas enfant à 10€ : poulet, frites, glace.

Soirée dansante animée par Week-end animation.

ECOLE DE TENNIS



➤ Reprise de l'école de tennis le 6 avril 2011, aux mêmes horaires qu'à l'automne. Arrêt pendant les vacances scolaires de Pâques.

Il reste quelques places.

Mini-tennis à partir de 4 ans.

En cas de pluie, message sur le répondeur du 04.50.60.66.81.

➤ Début des championnats par équipes : le dimanche 3 avril 2011

➤ Tournoi open du 30 mai au 12 juin 2011.

PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

Agenda

- Vigile pascale : messe et veillée à Villaz le samedi **23 avril** à 20h.
- Dimanche de Pâques : **24 avril**, messe à Nâves à 10h30.
- Première Communion : à l'église de Villaz, le dimanche **29 mai 2011**.
- Profession de foi : le dimanche **15 mai 2011**, pour toute la paroisse St Marc à l'église de Cuvat.

Action de carême - Doudou

- Le Carême est la période de quarante jours pendant laquelle on se prépare à la fête de Pâques en cherchant à se rapprocher de Dieu, en recherchant une sobriété de vie pour redécouvrir l'essentiel, les valeurs qui nous habitent, notre regard sur les autres et le sens du partage, en particulier, avec les plus démunis.
- Il y a des actions de carême individuelles, bien sûr, il y a aussi, chaque année, une **action de Carême** vécue en communauté paroissiale, appelée « Bol de riz ». Elle consiste à prendre ensemble un dîner frugal et à donner l'équivalent du prix d'un repas à une association de solidarité.
- Cette année, la somme d'argent récoltée est offerte au **Balafon Savoyard** pour **Doudou**. Le « dîner frugal » a eu lieu le 24 mars à 19h, à la maison paroissiale de Pringy.

Information particulière

Il y a dans l'église de Villaz, deux bustes-reliquaires de Saint François de Sales et de Saint

Félix. Ils appartiennent à la commune, mais sont affectés à la communauté paroissiale locale de Villaz. Ils sont maintenant inventoriés au Conservatoire des « antiquités et objets d'art » depuis la visite du conservateur le vendredi 4 mars 2011.

Ces reliquaires datent de l'époque du **baroque**, qui correspond à la **Contre-Réforme catholique** du **XVII^{ème}** siècle. Celle-ci voulait réagir à la Réforme protestante de Luther. Elle voulait aussi insister sur les aspects du catholicisme réfutés par les protestants, comme le **culte des Saints**. Ainsi s'est développée la dévotion des paroissiens pour les reliques des saints et la création de ces reliquaires qui font partie de notre patrimoine depuis plus de trois siècles.

VILLAZ MULTIMEDIA



Villazoises, Villazois !

L'association Villaz Multimédia vous accueille lors des permanences organisées **tous les samedis de 10H00 à 12H00**.

Nos locaux se trouvent au dessus de la bibliothèque (les personnes à mobilité réduite peuvent utiliser l'ascenseur).

Avis aux ados :

Villaz Multimédia organise des LAN (soirées de jeux en réseau) pouvant réunir jusqu'à 24 joueurs simultanés... le vendredi soir.

Alors que vous soyez seul ou plusieurs venez essayer ! (renseignez vous auprès de Lylian et Jean Gilbert DERONZIER au 06 79 87 38 96)

A partir de ce mois-ci, une nouvelle formation vous est proposée : Initiation MAC.

Pour les personnes qui viennent de passer dans le monde Macintosh ! Cette formation est assurée par Nicolas Bouchez.

Consultez notre site Internet www.vmm.villaz.fr pour retrouver la liste des formations, les horaires, les permanences et le programme des cours. Nous pouvons également vous guider dans l'achat de votre équipement, vous former à l'usage de votre ordinateur et vous aider à résoudre vos petits problèmes informatiques.

Si vous souhaitez partager vos connaissances et votre savoir faire en informatique, n'hésitez plus, rejoignez nos bénévoles ! Toute l'équipe de Villaz Multimédia est déjà impatiente de vous rencontrer.

BIBLIOTHEQUE



Notez les prochaines animations de la bibliothèque :

- du 18 mars au 23 avril : exposition " sur les traces du loup": comment vit-il, chasse-t-il, nourrit-il ses petits ? Comment protéger les troupeaux de ses attaques ? Faire connaître cet animal, tel est le but de cette exposition proposée par Savoie-Biblio et réalisée par France Nature Environnement.

- le vendredi 8 avril à 20h30 une soirée conférence sur les loups en images animée par Daniel Girod, gratuite et ouverte à tous.

- le jeudi 21 avril à 20h30, une rencontre avec l'écrivain Brigitte Giraud.

Roman après roman, Brigitte Giraud poursuit son exploration des relations dans la famille et des apprentissages de la vie. Son écriture, directe et limpide touche un large public.

Quelques titres : Nico, (Stock, 1999), À présent, (Stock, 2001), J'apprends, (Stock, 2005), L'Année étrangère, (Stock, 2009)

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Escalade en salle (session de printemps 2011)

Mardi soir (6/8 ans) et jeudi soir (9/10 ans) de 18h15 à 19h45 (du mardi 12 avril au jeudi 23 juin) (10 séances).

Tarif : 75€ + adhésion éventuelle 2€

Inscriptions le jeudi 07 avril à la salle d'escalade de 18h30 à 20h00 (apporter un certificat médical pour les « nouveaux »).

Attention, la dernière séance (Mardi 21 et Jeudi 23 Juin) est une séance « double » qui se déroulera en extérieur de 17h15 à 20h15.

Escalade en extérieur (session de printemps 2011) Mercredi 11, 18 et 25 mai + 1^{er}, 8 et 15 juin de 14h00 à 18h00.

Age de 8 à 12 ans

Tarif : 115€ + adhésion éventuelle 2 €.

Inscriptions le jeudi 07 avril à la salle d'escalade de 18h30 à 20h00 (apporter un certificat médical pour les « nouveaux »).

Contacts

Jean-Michel FRADET 04-56-20-41-06,

Nathalie LAROCHE 06-87-34-27-86,

Didier DELAHAYE 04-50-60-65-59

Foyer des Jeunes de d'Education Populaire



Le 4 juillet 2011, vos enfants sont en vacances. Les journées sont longues et il fait chaud...

Le FJEP organise depuis 30 ans des matinées à la piscine des Marquisats. Pour se retrouver entre copains, profiter des joies de la baignade et aussi si vous le souhaitez, poursuivre l'apprentissage à la natation avec des maîtres nageurs.



Réunion d'information et inscriptions :

le **MERCREDI 25 MAI à 20 h 00** à la salle de la Filière (sous la poste)
Renseignements auprès de **Lucie CONTE** au **04.50.64.90.55**

INTERCOMMUNALITE

Donner ou vendre plutôt que jeter !



L'affluence en déchetterie est à la hausse, un réflexe adopté par bon nombre d'utilisateurs ! La Communauté de Communes du Pays de

Filière ne peut que se féliciter de cet acte écocitoyen sur son territoire. Cependant, on constate de nombreux dépôts d'objets en bon état...

Le saviez-vous ? La benne « encombrants » est collectée puis directement acheminée vers un centre d'enfouissement technique (décharge) situé à Satolas (69). La benne « incinérables » est collectée puis directement acheminée à l'usine d'incinération de Chavanod (74).

Ces flux de déchets ne sont pas triés mais traités par stockage ou incinération. L'installation de ces bennes en déchetterie permet de collecter les déchets volumineux qui ne peuvent pas être récupérés par le biais des Ordures Ménagères.

Le bon réflexe ! Si vous avez un matériel en bon état dont vous souhaitez vous débarrasser, donnez lui plutôt une seconde vie !

- **Bazar sans frontières** débarrasse gratuitement autour d'Annecy jusqu'à Genève des objets en bon état. L'association remet en état (insertion) puis revend à coût moindre dans son magasin à Vovray.

Tél. 04.50.51.83.77

Adresse : 3 avenue des trois fontaines (zone de Vovray) 74600 SEYNOD

Site : <http://www.bazarsansfrontieres.fr>

- **Emmaüs Annecy/Metz-Tessy** propose de déposer vos objets directement au siège de leur local mais également un enlèvement à domicile sur RDV.

Tél : 04.50.09.76.01

Adresse : ZI des Iles - 18 impasse du Bois 74370 METZ-TESSY.

Dépôt : Mardis, Vendredis et Samedis de 9 h à 17 h 00.

- **Scouts de Cluses** vous permet de donner meubles et objets au dépôt. Pour les objets encombrants, appeler au dépôt :

Tél : 04.50.57.83.32

Adresse : 26 avenue du Pont de Tasset 74960 MEYTHET

Dépôt : Lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

SITE INTERNET DE DON !

Pour donner en ligne, accès gratuit et sélection par département :

www.recupe.net/ ou www.donnons.org/

VENDRE MON OBJET !

APF (Annonce du Pays de Filière) : Journal mensuel gratuit distribué localement.

Vous déposez votre annonce gratuitement et participez aux frais en fixant le montant vous-même si l'annonce aboutit !

Tél. 04.50.22.60.30

Adresse : 30 place de la Mairie 74570 THORENS-GLIERES

www.annonces-pays-filliere.com/

COMMANDES GROUPEES DE VIDANGES

Pour faciliter les démarches des habitants, la Communauté de Communes du Pays de Filière propose de profiter de campagnes de vidanges groupées à un tarif avantageux.



Contactez la C.C.P.F. au

04.50.22.43.80

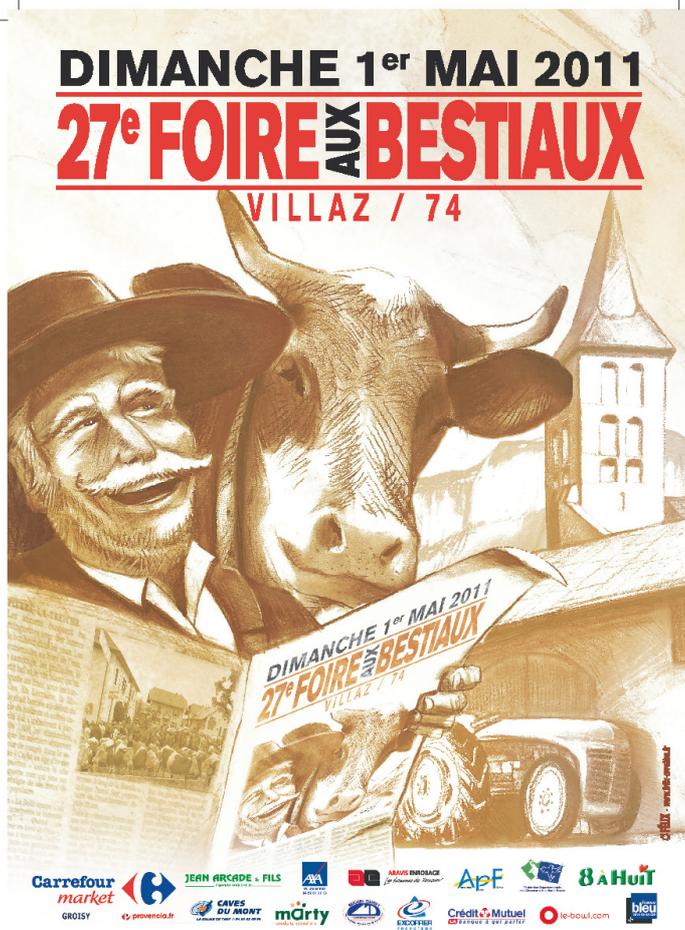
(13h30 - 17h30)

Tarifs :

Volume fosse	Vidange + curage canalisations	Vidange + bac à graisses + curage des canalisations
1 500 l	193.80 €	224.44 €
3 000 l	310.08 €	343.74 €
4 000 l	374.34 €	419.22 €
5 000 l	438.60 €	483.48 €

LA FOIRE AUX BESTIAUX A VILLAZ

La foire aux bestiaux aura lieu le **DIMANCHE 1^{er} MAI 2011** pour la joie des petits et des grands.



Afin que chacun puisse prendre ses dispositions compte tenu de l'organisation de la foire, merci de noter d'ores et déjà les consignes de circulation et de stationnement ci-après :

- **Le dimanche 1er mai 2011, pendant la durée de la FOIRE, soit de 6h00 à 20h00,** la circulation de tous les véhicules sera réglementée afin de permettre son déroulement en toute sécurité.
- Les rues suivantes seront interdites à la circulation :
 - Rue du Porche Rond
 - Avenue de Bonatray
 - Route du Grand Nant depuis la Route des Ailles jusqu'à l'Avenue de Bonatray
 - Chemin des Cruets à l'exception des véhicules autorisés à se rendre au parking situé derrière le cimetière, pour lesquels la vitesse sera limitée à 30 Km/h

- Route des Vignes pour sa partie située entre la Route des Provinces et la mairie à l'exception des véhicules autorisés par les organisateurs : pour lesquels la vitesse sera limitée à 30 Km/h à l'intérieur de l'Agglomération

- La circulation sera déviée par la Route du Félan, la Route des Provinces, la Route des Vignes, la Rue du Loutré et Route de Nâves.
- La Route du Félan, la Route des Provinces, et la section de la Route des Vignes comprise entre la route des Provinces et la rue du Loutré seront à sens unique, dans le sens montant soit en venant du Félan et en se dirigeant vers la Rue du Loutré.
- L'Allée du Loutré sera interdite à la circulation à l'exception des véhicules de secours et de ceux du personnel de la Clinique Bon Attrait, ou de véhicules titulaires d'un badge délivré par les organisateurs.
- Le stationnement est interdit, le dimanche 1er mai 2011, pendant la durée de la FOIRE, soit de 6h00 à 20h00 sur les routes et rues suivantes :
 - Route du Félan et Route des Provinces des 2 cotés
 - Route des Vignes, pour la section comprise entre la Rue du Loutré et la Route des Provinces, sur les 2 côtés
 - Rue du Loutré des 2 côtés
 - Route de Nâves : des 2 côtés
- Le stationnement est interdit sur toute l'emprise de la foire, du samedi 30 avril 2011 à 8h00, jusqu'au Dimanche 1er mai 2011 à 20h00.

PRIÈRE DE LIBERER DÈS LE SAMEDI 30 AVRIL 2011 AU MATIN LES PARKINGS A PROXIMITÉ DES ECOLES, AUTOUR DE LA MAIRIE, AUTOUR DE L'ÉGLISE, A PROXIMITÉ DE LA SALLE DES FETES.

MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION !

